



Salaire moniteur centre aéré

Par **martine 06_old**, le **04/09/2007** à **08:38**

bonjour

ma fille a travaillé 3 semaines dans un centre aéré (régie par la mairie) avec un contrat de travail DU 07/08/2007 au 25/08/2007 indiquant salaire "journée" pour 30 euros net sans préciser les horaires

il s est avéré que :

elle commençait le matin à 8h30 pour finir a 18h30 voir 19h/19h30 (réunion pour prévoir la journée du lendemain) soit plus de 10 heures par jour.....

sans pose repas vu qu elle faisait déjeuner les petits avec deux poses de 5 mn par jour

elle a reçu sont salaire indiquant sur le bulletin de paie un calcul d'heures de 35 h par semaine donc payer a 3 euros net (pour 10 h de travail)

elle est née le 04 février 1989 donc 18 ans 1/2 et n a pas le bafa

est ce normal?

que dois t elle faire svp?

MERCI DE VOTRE REPONSE

TRES CORDIALEMENT